



La maison de santé à Saint-Mandrier

Assez de blocages, place à l'intérêt général

Dès 2020, les professionnels de santé ont tiré la sonnette d'alarme :

- ⚠ Risque de difficultés d'accès aux soins.
- ⚠ Pénurie annoncée de médecins.
- ⚠ Urgence de créer une maison de santé pour attirer de jeunes praticiens.

86 % du territoire français est déjà touché. Devrions-nous attendre la catastrophe ?

Un projet d'intérêt général transformé en conflit politique

Ce projet, soutenu dès le départ par la liste citoyenne **La Vague Mandrénienne en 2020**, aurait dû rassembler.

Au lieu de cela, le maire **Gilles Vincent**, après avoir nié le problème en a fait une affaire personnelle parce que **ce n'était pas son projet**

- Refus de dialoguer.
- Refus de co-construire.
- Un seul interlocuteur considéré : comme toujours un promoteur privé, cette fois-ci **Bouygues Immobilier**.

Pendant ce temps, l'avis des Mandréens est balayé.

Pour le maire, les professionnels de santé seraient responsables de l'échec du projet.

2026 : Une situation bloquée

Après 6 ans, où en sommes-nous ?

Un local intégré au projet privé Bouygues **qui ne correspond pas aux besoins** :

- Conditions de bail inacceptables
- Aucune attractivité pour les jeunes médecins

Un local provisoire de 70 m² présenté comme « maison de santé provisoire » **qui ne permet pas le regroupement des professionnels de santé** :

- **Une manœuvre électoraliste.**
- **Un non-sens médical.**
- **Une incohérence totale.**



La réalité à Saint-Mandrier

Contrairement à beaucoup de communes qui n'ont plus aucun médecin et doivent offrir des conditions exceptionnelles pour en attirer.

À Saint-Mandrier, les médecins sont encore là.

Mieux :

- Ils se sont organisés.
- Ils ont créé une dynamique collective.
- Ils ont fondé la **Maison de Santé Pluriprofessionnelle de la Presqu'île**.

Ce qui manque ?

- 🗑️ Un local communal adapté.
- 🗑️ Une volonté de la commune à s'engager financièrement.
- 🗑️ Un projet gagnant pour tous.

Notre proposition est claire :

- ✓ Des conditions attractives pour les professionnels
- ✓ Une réponse rapide aux besoins des Mandréens
- ✓ Un investissement limité et maîtrisé pour la commune
- ✓ Des loyers réguliers perçus par la collectivité

ASSEZ DE DIVISIONS. PLACE À L'ACTION.

Encore une fois, le maire Gilles Vincent entretient la désinformation et la confusion pour rester en place.

Mais la santé n'est pas un enjeu partisan. C'est un enjeu vital.

Après 30 ans d'exercice du pouvoir, on voit les limites d'un fonctionnement autocratique.

Mandréennes, Mandréens,
ne soyez pas dupes.

Pour l'accès aux soins.
Pour nos familles.
Pour l'avenir de notre commune.

Il est temps de changer.

Le 15 mars, votez La Vague Mandréenne

